

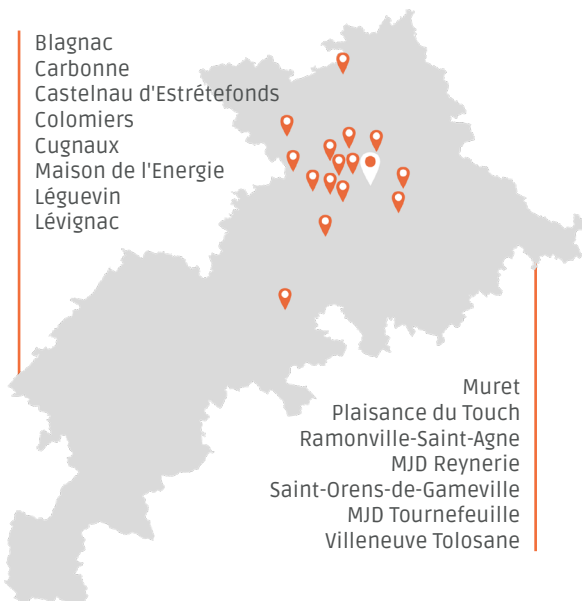
COMMENT NOUS CONSULTER ?

POUR UNE QUESTION SIMPLE

- Par mail à l'adresse info@adil31.org
- Par téléphone : permanences téléphoniques de 9h à 11h (du mardi au vendredi) et de 14h à 16h (du lundi au vendredi) au 05 61 22 46 22

POUR UNE QUESTION PLUS COMPLEXE

- Prenez rendez-vous (30 minutes à 1 heure selon la thématique) au 05 61 22 46 22 ou en ligne sur www.adil31.org
- Possibilité de rendez-vous en face à face ou téléphonique



15 permanences dans le département
Consultez le calendrier des permanences
sur le site www.adil31.org



**ADIL 31, 4 rue Furgole
31 000 Toulouse**



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Le lundi de 13h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 17h



Prenez rendez-vous :
au 05 61 22 46 22
Ou en ligne www.adil31.org

Suivez-nous sur :



adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Garonne

**ADIL 31,
L'EXPERT QUI
VOUS CONSEILLE
GRATUITEMENT
SUR TOUTES VOS
QUESTIONS LIÉES
AU LOGEMENT**

L'ADIL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'agence départementale d'information sur le logement de la Haute-Garonne est une **association à but non lucratif** qui **conseille gratuitement les habitants du territoire sur toutes leurs questions liées au logement.**

Agréée par le ministère en charge du logement, l'ADIL 31 est notamment soutenue par Toulouse Métropole, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Action logement, la CAF de la Haute-Garonne, des professionnels de l'immobilier et plusieurs intercommunalités du territoire.

QUI PEUT CONSULTER ?

Locataire, propriétaire occupant ou bailleur, copropriétaire : l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.

L'ADIL conseille également les professionnels : agents de l'Etat et des collectivités territoriales, associations, travailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier.

Les conseillers de l'ADIL 31 répondent aux habitants de la Haute-Garonne sur l'ensemble des thématiques du droit immobilier

LOCATION

bail, colocation, état des lieux, dépôt de garantie, caution, loyer et charges, réparations, règles de congés

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

achat ou vente d'une maison ou d'un appartement, financement d'un projet d'accession, contrat de prêt, assurance emprunteur, garanties

COPROPRIÉTÉ

fonctionnement d'une copropriété, syndic, règles de majorité, difficultés de gouvernance

QUALITÉ DE L'HABITAT

décence, insalubrité, droit des occupants, travaux de rénovation ou d'adaptation, aides financières

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT

impayés de loyers, prévention des expulsions, DALO/DAHO

CONSTRUCTION

vente sur plan (VEFA), contrat de construction de maison individuelle (CCMI), contrat d'entreprise, de maîtrise d'oeuvre, assurances

FISCALITÉ

revenus fonciers / BIC, investissement locatif, impôts locaux

URBANISME ET VOISINAGE

autorisations d'urbanisme, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage



Une équipe de juristes spécialisés conseille plus de **17 000 personnes en Haute-Garonne** chaque année !